

## Bulletin d'histoire politique

Marcel J. Rheault, *La rivalité universitaire Québec-Montréal revisitée 150 ans plus tard*, Québec, Septentrion, 2011, 274 p.

Jules Racine St-Jacques



Le Canada et la Deuxième Guerre mondiale  
Volume 21, numéro 3, printemps-été 2013

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1015335ar>  
DOI : <https://doi.org/10.7202/1015335ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

### Éditeur(s)

Association québécoise d'histoire politique  
VLB éditeur

### ISSN

1201-0421 (imprimé)  
1929-7653 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

### Citer ce compte rendu

Racine St-Jacques, J. (2013). Compte rendu de [Marcel J. Rheault, *La rivalité universitaire Québec-Montréal revisitée 150 ans plus tard*, Québec, Septentrion, 2011, 274 p.] *Bulletin d'histoire politique*, 21(3), 215–217.  
<https://doi.org/10.7202/1015335ar>

Tous droits réservés © Association québécoise d'histoire politique et VLB  
Éditeur, 2013

Ce document est protégé par la loi sur le droit d'auteur. L'utilisation des services d'Érudit (y compris la reproduction) est assujettie à sa politique d'utilisation que vous pouvez consulter en ligne.

<https://apropos.erudit.org/fr/usagers/politique-dutilisation/>

**é**rudit

Cet article est diffusé et préservé par Érudit.

Érudit est un consortium interuniversitaire sans but lucratif composé de l'Université de Montréal, l'Université Laval et l'Université du Québec à Montréal. Il a pour mission la promotion et la valorisation de la recherche.

<https://www.erudit.org/fr/>

Marcel J. Rheault, *La rivalité universitaire Québec-Montréal revisitée 150 ans plus tard*, Québec, Septentrion, 2011, 274 p.

JULES RACINE ST-JACQUES  
*Département d'histoire  
Université Laval*

La querelle universitaire constitue l'un des nœuds gordiens les plus serrés du XIX<sup>e</sup> siècle. Démêler cet écheveau permet d'exposer les ressources matérielles et symboliques que se disputaient certains membres de l'épiscopat canadien-français et les moyens politiques employés pour se les approprier.

Procédant selon un plan chronologique et découpant son argumentaire en de courts chapitres d'un paragraphe à six pages, l'ouvrage de Marcel J. Rheault déroule le fil des événements qui ont marqué la préhistoire de l'Université de Montréal. En ce sens, il relève du genre de la chronique plus que de la monographie historique. Par une approche de l'histoire collée aux sources, l'auteur s'efforce de mettre en évidence l'importance que revêtait la formation des professionnels, des médecins, notamment, pour les différents diocèses de la province et les tractations diplomatiques auxquelles se livraient les représentants des différentes institutions concernées – les diocèses de Québec et de Montréal, l'école de médecine et de chirurgie de Montréal, l'Hôtel-Dieu de Montréal et l'Université Laval, principalement – auprès des instances concernées par le conflit, à Rome et à Québec, pour revendiquer le monopole de cette formation. Ce faisant, il met au jour les rôles tenus par les papes, les cardinaux romains de la Sacrée Congrégation de la Propagande, les archevêques de Montréal et de Québec, leurs suffragants, les médecins, les juristes et les politiciens dans le dénouement des longues et pénibles

négociations qui précéderent la création d'une université autonome à Montréal.

Tout au long de cet exposé, Rheault soutient l'idée selon laquelle Rome, et non Québec, a arbitré ce conflit. Il en fait la preuve en s'appuyant sur les correspondances entre le Vatican, les institutions montréalaises et québécoises qui témoignent de l'influence des décrets papaux et ainsi que le rapport hiérarchie exercé par les cardinaux romains et les délégués apostoliques sur leurs subalternes canadiens-français. En soi, cette thèse n'est pas inutile. Elle nous rappelle le poids du Vatican dans les décisions politiques de la province. Or à l'instar de l'ensemble de l'argumentaire que développe l'auteur, cette idée a déjà été soutenue par André Lavallée en 1974 dans *Québec contre Montréal. La querelle universitaire, 1876-1891*. Certes, M. Rheault élargit le cadre chronologique en ouvrant son étude du problème aux années 1850 et en proposant d'observer son évolution jusqu'en 1920, année où l'Université de Montréal se dota d'une Charte civile et incorpora les différentes écoles et facultés qui lui étaient jusque-là affiliées. Cependant, comme le cœur du débat se déroule entre les années 1870 et 1900, l'essentiel de la proposition de l'auteur demeure très rapprochée de l'ouvrage d'A. Lavallée.

Ce pourrait être un moindre mal si l'auteur avait proposé, en introduction comme le veulent les rudiments de la discipline historique, un bilan historiographique dans lequel il aurait fait état de la connaissance actuelle que nous avons de ce sujet de manière à en exhiber les lacunes et à présenter l'originalité de son propre apport. Seulement, comme le sont trop souvent les livres destinés à un grand public curieux d'histoire, mais apparemment indifférent à tout ce qui confère sa rigueur intellectuelle à la discipline, l'ouvrage de M. Rheault ne comprend aucune revue de littérature dans laquelle l'auteur expliquerait les fondements historiographiques de sa démarche. «Nul homme n'est une île». Faisant ainsi fi du célèbre aphorisme de John Donne, ce livre convaincra difficilement le lecteur au fait de l'historiographie sur le sujet du «regard neuf» que son auteur affirme poser sur la querelle universitaire (p. 10). D'autant que le «matériel unique» (p. 10) dont il s'est servi, c'est-à-dire les correspondances de l'archidiocèse de Montréal, des sœurs hospitalières de l'Hôtel-Dieu (Saint-Joseph), et du Séminaire de Saint-Sulpice, a aussi nourri l'analyse d'A. Lavallée quelque 40 ans auparavant.

Ce recours à des sources déjà analysées ne saurait choquer le lecteur si l'auteur en avait suggéré une interprétation novatrice. Or, malheureusement, M. Rheault n'a pas mis à profit les nombreuses avancées accomplies par l'historiographie religieuse et intellectuelle depuis les années 1970. Réussir à traiter la querelle universitaire sans convoquer l'avis de devanciers tels que Jean Hamelin, Yvan Lamonde, ou encore Dominique Deslandres, Jacques Des Rochers, John Dickinson, et Ollivier Hubert, cela re-

lève de l'exploit. Et pourtant, les monographies de ces essentiels de l'histoire religieuse, intellectuelle et éducationnelle du Québec sont tant et si bien occultées, que le lecteur se demande bien, face à la mince bibliographie qui clôt ce livre, où a pu passer ce « grand nombre d'ouvrages écrits et publiés depuis 150 ans par les historiens et d'autres personnes intéressées par l'importance de ces événements sur l'évolution de l'éducation universitaire des Canadiens français » que l'auteur affirme avoir consulté (p. 10). L'analyse de l'auteur aurait pu, par exemple, s'enrichir de l'apport d'Y. Lamonde (2000) à notre connaissance du débat sur l'influence induite du Clergé dans les affaires électorales au dernier quart du XIX<sup>e</sup> siècle (chap. 13). De la même façon, il semble difficile d'écrire sur le rôle joué par les Sulpiciens dans la création d'une université montréalaise sans faire usage des analyses proposées par D. Deslandres *et al.* dans leur étude des *Sulpiciens de Montréal* (2007).

Peut-être, par souci d'alléger le texte, a-t-on sciemment choisi d'élaguer du manuscrit original toute référence trop encombrante aux auteurs antérieurs? Il faudrait alors se demander par quel raisonnement a-t-on jugé souhaitable de laisser des pans entiers de correspondance citée parfois intégralement, comme si elles parlaient d'elles-mêmes et permettaient de faire l'économie d'une interprétation par l'historien qui nous les présente. Contrairement à ce qui est annoncé d'entrée de jeu, le minimalisme de cette analyse empêche trop souvent le lecteur de « comprendre [...] les raisons profondes du comportement des différents acteurs » (p. 10). Occultant presque entièrement la dimension économique du problème qu'avait mise au jour A. Lavallée, la querelle se trouve réduite à un simple conflit de personnalités, une lutte d'égo entre N. S. Bourget et Taschereau, ou encore entre catholiques libéraux et ultramontains, une thèse qui avait été nuancée par André Lavallée en 1974, et qui ne trouve pas ici de nouveaux arguments en sa faveur.

Au final, doté d'un appareillage scientifique mieux étoffé et son auteur étant mieux rompu aux méthodes d'analyse historique que M. Rheault, l'ouvrage d'A. Lavallée ne saurait trop pâtir de la concurrence que lui offre cette plus récente parution.